L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 MARS 1882. 55me Année.

Badeur, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 14 MARS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

1 an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par le shériff, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, une portion de terre avec bâtisses et améliorations, dans l'Ilot borné par les rues Douane, Broad, Bienville et White,

Par Jas P. Guimalt, rue White, entre St. Philippe et Urseliues, une voiture.

Par Spear & Escoffier, au No 154 1/2 rue Philippe, entre Constance et Laurel, magnifique piano droit en bois de rose ; magnifiques ameublements de salon et de chambre à coucher, presque neufs ; ornements riches de devant de cheminée ; magnifiques statuettes en biscuit et en terre cuite ; porte-bouquets en crystal, peintures à l'huile, portraits, glaces de devant de cheminée, étagères en noyer noir avec glace, etc., etc.

Adultération du coton américain.

Nous ne saurions trop tôt appeler l'attention des planteurs cotonniers sur les plaintes des filateurs anglais à propos de l'état d'impureté où se trouvent les balles de coton américain quand elles sont ouvertes à Manchester, pour être livrées à la fabrication. Ces plaintes sont à peu près universelles, si nous en jugeons d'après un rapport que M. Albert D. Shaw, consul des Etats-Unis en cette ville, vient d'adresser au secrétaire d'Etat, à Washington.

On introduit dans ces balles de coton des substances étrangères, du sable, de la poussière, des cendres, de la ferraille. Elles contiennent des gâteaux faits avec de la charpie mouillée, et endurcis comme du bois par le compressage. Tout cela se trouve dans l'intérieur des balles et cause aux filateurs une perte qu'ils n'évaluent pas à moins de 8 à 10 pour cent et souvent davantage. On y remarque principalement de la poussière et des cendres, ce qui donne au coton une couleur grisâtre. Le planteur, à ce qu'il paraît, se sert de ce qu'il a sous la main ; si c'est du sable, il met du sable, et si c'est du sable très blanc, la blancheur du coton, au moins, n'en est pas altérée. Mais ce sable ne peut se ramasser que sur les bords de la mer.

Si le planteur est dans l'intérieur des terres, il met dans son coton de la cendre et de la poussière. Enfin, il y mettra de l'eau ou il humectera sa récolte avec de la vapeur. Cette humidification du coton est générale, et quand le filateur pèse le coton après qu'il est resté ouvert dans un endroit chauffé, la différence entre le poids acheté et le poids trouvé n'est jamais au-dessous de 7 ou 8 pour cent.

Autrefois, on avait découvert les mêmes impuretés dans les cotons de l'Inde, d'Egypte, du Brésil, de Surate, du Pérou. Les cotons de Surate étaient plus ou moins sales, celui d'Egypte aussi, mais on n'y trouvait pas de sable. Le coton de l'Inde n'avait jamais d'humidité.

Le gouvernement anglais établit une inspection sévère, et tout coton destiné à l'exportation devait être préalablement mis à l'épreuve. Les frandes cessèrent en grande partie. Mais on n'a pris aucune précaution contre le coton américain qui est toujours fortement humide quand il arrive à Manchester. Les planteurs ont demandé que le nom du planteur fût mis, non sur l'enveloppe, mais dans l'intérieur de la balle, pour qu'il ne fut pas détérioré par le frottement pendant le voyage, ni par le roulage, l'arrimage ou le débarquement. On aurait eu de cette cette manière sur qui faire peser la responsabilité de la fraude, et le prix du coton aurait été fixé suivant la réputation de la provenance. Mais on n'a pas donné suite à cette idée qui était bonne et à laquelle on reviendra nécessairement si les fraudes continuent. Nous considérons même que cette règle serait avantageuse aux planteurs, car ils sequerraient par ce moyen une sécurité précieuse. En l'état, ceux qui sont restés honnêtes payent pour ceux qui ne le sont pas, tous les produits étant, sans distinction, confondus dans la masse.

On se plaint encore de l'emballage et de l'arrimage du coton. Les enveloppes sont de la plus pauvre étoffe, et comme les balles sont inégalement pressées et de divers volumes, elles sont forcées dans la cale des navires par le moyen d'écrous pour qu'elles ne puissent pas remuer dans le transit, et cet arrangement cause des ruptures d'enveloppes quand on dépose les balles sur les quais. Il faut alors rapiécer les toiles et comme cette opération se fait souvent mal, beaucoup de coton est enlevé par des grappilleurs qui sont toujours à l'affut de ces sortes d'aubaines. Le coton de l'Inde et d'Egypte est beaucoup mieux emballé, et il arrive en Europe dans un état qui pourrait servir de modèle. Quand le coton américain passe dans les rues de manchester, il semble sortir d'un fort après avoir reçu nombre de boulets de canon.

Nous croyons qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce rapport, et que la grande majorité de nos planteurs se compose d'honnêtes gens. Nous en avons même connu qui, pour rien au monde, n'auraient voulu altérer la qualité de leur coton et qui mettaient même une sorte d'orgueil à le livrer au commerce dans toute sa pureté native, et dans toute sa blancheur de neige. Mais tous n'ont pas la même délicatesse et, parmi les planteurs de nos douze Etats cotonniers, il y en a probablement quelques-uns, et peut-être même beaucoup qui spéculent sur la bonne foi des autres en les rendant responsables de la fraude, aucun nom de producteur n'étant connu.

Que le coton soit mal emballé, on ne peut le nier. Le toile dont on se sert est de la pire espèce ; elle est toujours déchirée et le coton s'échappe en grès flocons que les grappilleurs ramassent. Il doit s'en perdre beaucoup de cette manière sur la levée et dans les presses. Il s'en perd cependant moins qu'autrefois, le roulage par des brouettes ou des trucs ayant remplacé le roulage à la main avec ces crochets qui mettaient la toile en lambeaux. Le transport des balles à vapeur aux presses pourrait être encore amélioré, et sans doute il le sera au grand avantage des planteurs qui subissent par le système actuel un tort considérable.

Nous croyons encore que le coton est souvent mouillé quand il arrive à sa destination, non parce qu'on y a jeté de l'eau tout exprès pour lui donner plus de poids, mais bien parce qu'il a été récolté dans une saison pluvieuse, comme l'année dernière, par exemple, où le temps fut si mauvais que le coton, tombé au pied des tiges, se ramassait dans la boue deux et trois mois plus tard qu'à l'ordinaire. Ce coton là ne pouvait plaire beaucoup aux filateurs, et ils se sont imaginé que le planteur avait adultéré son produit d'une manière dépassant de beaucoup les bornes de la convenance.

Quant à l'humidité dont les balles sont affectées, nous savons que les capitaines de navires mettent grand soin à n'embarquer que du coton sec pour éviter le danger de la combustion en pleine mer. Ils ne reçoivent pas de coton quand il pleut ; mais ils ne peuvent sonder l'intérieur des balles et si elles renferment de l'humidité, cela doit être attribué au planteur qui a voulu frauder ou qui a eu l'imprudence d'emballer du coton mouillé par la pluie. En résumé, les filateurs font bien de se plaindre, car il ne peut en résulter que du bien pour tous ceux qui sont intéressés à la production, au commerce ou à l'usage du coton.

Les eaux du fleuve.

Nos dépêches télégraphiques donnent chaque jour un bulletin détaillé des inondations causées par les débordements du fleuve. Les eaux ne baissent pas, mais elles font en ce moment si peu de progrès, qu'on peut croire à une baisse prochaine. Une chose paraît étonner, c'est le statu quo dans la hauteur du fleuve après toutes les crevasses par lesquelles s'échappaient tant d'écormes masses d'eau. Cela prouve qu'il vient toujours plus d'eau qu'il ne s'en déverse par la rupture de ses digues.

En ce sens, plus les digues sont élevées plus le fleuve monte, si toutefois elles résistent à la violence du courant. Ainsi s'explique le peu d'effet produit par la crevasse de la Pointe-Coupée sur le niveau du Mississippi en ce moment.

Il n'y a pas eu de nouvelles crevasses depuis deux jours, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura plus, bien que le danger soit moins grand que dans les premiers jours de cette crue extraordinaire. Elle ne peut pas toujours durer, et les levées qui ont résisté jusqu'à présent peuvent être considérées comme assez fortes pour résister jusqu'à la fin. On travaille partout à fortifier les points faibles, et l'on y met une telle activité qu'il y a lieu de croire que nous n'aurons pas à déplorer de nouveaux désastres

En amont et en aval de la ville, mais dans son voisinage immédiat, tout danger paraît conjuré. On a pris, du reste, toutes les précautions nécessaires pour réparer sans délai les brèches qui pourraient se déclarer et, comme les bras ne manqueraient pas, il est à peu près sûr que la Nouvelle-Orléans échappera saine et sauve à ce déluge.

Le Bureau de Santé —Ce Bureau se réorganise tous les deux ans par suite de son renouvellement partiel. Des neuf membres qui le composent, il y en a quatre dont le terme officiel expirera bientôt. Deux seront nommés par le gouverneur et deux par la ville. Les deux vacances auxquelles le gouverneur aura à pourvoir sont celles auxquelles donnera lieu la fin du terme de MM. Faget et Formento.

Nous espérons que le gouverneur McEnery les renommera sans hésitation, car tous les deux sont des hommes de haute valeur et de grand mérite. M. le Dr Formento a donné maintes preuves de zèle, d'instruction et de talent dans l'exercice de son mandat. Il a pris une part active à toutes les discussions sanitaires qui se sont élevées dans le bureau et il a contribué à la solution finale ou provisoire de toutes.

Quant à M. le Dr Faget, qui n'est membre du Bureau de Santé que depuis l'avènement du lieutenant-gouverneur McEnery au gouvernement de l'Etat, c'est à dire depuis quelques mois seulement, il a pour ainsi dire, et à cause de cela même, un droit moral à une seconde nomination. Son grand savoir, sa capacité et, par dessus tout, la pureté de son caractère, le recommandent de nouveau au choix de l'Exécutif.

Ces deux membres distingués appartiennent au Second District de la ville et la population de ce district serait charmée d'apprendre qu'ils sont maintenus dans leur place au Bureau de Santé.

Trémoulet.—On trouvera plus loin une notice relative aux funérailles de M. Antoine Cyprien Trémoulet, mort hier à 4 heures du soir, à l'âge de 73 ans. Tous ceux qui l'ont connu le regretteront vivement. Chef d'une ancienne maison de commerce des plus honorables, M. Trémoulet s'était distingué par des qualités solides, parmi lesquelles nous mettrons au premier rang une grande probité et une extrême délicatesse. On aime toujours à rendre hommage à la mémoire de ceux qui les possédaient et, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, M. Trémoulet méritait amplement les honneurs de la nécrologie.

M. Trémoulet a laissé trois fils qui marchent sur ses traces. Nous les prions d'accepter la sincère expression de nos sympathies.

Le microbe de la malaria.—M. Bouchard, médecin-major, en garnison à Philippeville, annonce à l'Académie de médecine qu'il a découvert le parasite de la malaria. Si elle se confirme la découverte est importante. En tout cas, elle est originale. C'est dans le sang que résiderait ce parasite, ainsi qu'on pouvait le supposer. L'auteur assure l'avoir retrouvé dans tous les cas d'impaludisme qu'il a eu l'occasion d'observer et la ma'adie est commune à Philippeville. C'est dans les globules et non dans le plasma qu'il faut chercher les microbes. Ils se développent dans le globule "comme un charançon dans une lentille."

D'abord l'apparait un point noir qui s'entoure d'une sarcôle ; et peu à peu, à mesure que cette sarcôle s'agrandit, le globule se décolore, le développement du microbe s'effectuant surtout aux dépens de l'hémoglobine, jusqu'à ce que du globule il ne reste plus qu'une poque filétrie et comme desséchée. Le microbe peut rester dans le globule atrophié ou en sortir. Dans les deux cas, on le voit pourvu d'appendices mobiles, sortes de tentacules qui concourent à sa nutrition, de telle sorte qu'alors même qu'il ne sort pas du globule, leur fonctionnement n'en altère pas moins le plasma du sang.

Les Chimois et la vaccination.—Les journaux de San Francisco portent la date du 1er mars publient la note suivante :

Le consul chinois Bee a présenté au Board de la Santé une protestation contre la mise en vigueur de l'ordonnance qui rend la vaccination obligatoire pour les nouveaux échigrants chinois. Il est allégué : 1. que cette ordonnance se trouve en conflit direct avec les articles V et VI du traité conclu avec le gouvernement de Pékin, de même qu'avec le quatorzième amendement de la Constitution des Etats-Unis et enfin avec le pinetat sur les droits civils, prohibant toute législation établissant contre une classe quelconque ; 2. cette intervention du Board of Health dans les affaires du commerce maritime est arbitraire, le Congrès seul ayant le pouvoir d'imposer un règlement en pareil cas ; 3. que cette ordonnance n'est conforme à aucun statut de l'Etat de Californie ; qu'elle donne à l'officier de la Quarantaine un pouvoir non autorisé par la loi, et qu'enfin on n'est pas une mesure de protection pour la santé publique.

Le Dr Déclat devant l'Association de Médecine et de Chirurgie de la Nlle-Orléans.

A la séance donnée samedi soir à l'Ecole de Médecine par le Dr Déclat, le succès du savant chercheur a été encore plus complet que celui de l'Athénée. Il paraît devant ses pairs, réunis en assemblée extraordinaire par les soins du Dr Holliday ; tout ce qu'il y avait de médecins comprenant le français assistait à cette réunion, présidée par M. le Dr Jos. Holt, qui a fait le discours de présentation et d'ouverture. Nous avons remarqué parmi les assistants des personnages du plus haut mérite, qui eux aussi avaient voulu entendre l'orateur français et lui faire honneur : tels, le juge-président de la cour suprême Mr Ed. Rousseau, le général Beauregard, le doyen des Français de la Nlle-Orléans Mr Carrière, Mr J. Aldigé et autres. Parmi les médecins, nous avons distingué les Drs E. T. Shepard, J. A. Davidson, Holliday, Crawcour, Bickham, Soucbon, Turpin, Fager, Borde, Layton, Del'Orto, Watkins, DeRoaldès.

Le Dr. Déclat, après avoir exposé le but de son voyage, a abordé la question qui nous intéresse le plus, celle de la fièvre jaune ; il a lu des documents que nous sommes heureux de nous procurer pour les publier in extenso, car cela intéressera tout le monde. Il a exposé sa théorie sur laquelle est basée la méthode antiseptique et a expliqué comment des substances aussi inoffensives quand elles sont pures, telles que l'acide phénique, la phénate d'ammoniaque, le sulfo-phénique et autres, peuvent avoir une aussi grande puissance contre l'invasion du mal ; ce sont des préservatifs sous forme de sirop, des curatifs sous forme d'injections sous-cutanées ; enfin ces substances se réduisent en gaz dans le sang, deviennent, par conséquent, diffusibles et vont atteindre les germes les plus petits qui sont les causes fécondes et démontrées des maladies, en se cachant et en se multipliant dans les organes et dans les liquides de l'économie. Les antiseptiques réels sont donc de simples déparatifs volatils, qui s'échappent en quelques heures, et dont il ne reste d'autres traces que la déparation produite par la mort des fermants.

Le docteur a décrit le moyen de guérir la psychémie, cette maladie à laquelle a succombé le Président des Etats-Unis, et a cité des cas de guérison de cette maladie à Vienne, en Autriche, à Paris pendant le siège, et même tout récemment à New-York à l'hôpital de Bellevue sous la direction des docteurs West, Stimpson, Magnon et Astley.

Enfin le conférencier a abordé la partie qui nous sera le plus utilement et le plus promptement applicable, à savoir le moyen de guérir la malaria et même les fièvres pernicieuses sans quinine, ou avec addition de la quinine, simplement au moyen d'injections sous-cutanées et des boissons d'acide phénique. Il a lu trois observations présentées à l'Académie de Médecine de Paris par M. Pasteur lui-même qui avait été témoin des guérisons. Nous publierons demain ces documents. Il a cité cent cinquante observations faites par le Dr Sanzand, six observations par le Dr W. Ball en Egypte, des observations de Cochinchine, de Java. Il a fait ensuite un appel chaleureux à ses confrères en les suppliant d'essayer ; ce à quoi tous ont répondu par d'unanimes applaudissements.

En somme, bonne journée pour le Dr Déclat qui verra sa méthode loyalement essayée, et bonne journée pour la science qui a fait un pas de plus dans la voie des découvertes importantes.

—Le Bitter Malakoff est un laxatif souverain

Louisiane.

Du *Pionnier de l'Assomption* :

Le temps a été très variable cette semaine. Dans les premiers jours il a fait chaud comme au printemps, puis il est tombé des averses accompagnées d'orages et de vents violents, et, au moment où nous écrivons ces lignes, le vent souffle du nord et il fait froid. Ce n'est qu'en Louisiane qu'on voit des transitions aussi subites.

Du *Meschacébé de St-Jean-Baptiste* :

Les hautes continue du fleuve inspire depuis quelques jours des craintes sérieuses à nos riverains. La condition devient critique et chacun fait des efforts pour lutter contre l'élément menaçant. Beaucoup de levées sont en très mauvais état, d'autres sont trop basses et l'eau atteint à leur sommet. Il faut élever celle-ci et renforcer celles-là. Une de ces travaux, qui auraient pu s'accomplir sans grande difficulté pendant les eaux basses, se font aujourd'hui avec de grandes difficultés. Il faut chercher la terre au loin. Chacun avait pensé que, comme les années précédentes, le fleuve ne déborderait à peine sur les écores et personne n'avait cru nécessaire de faire des travaux jugés inutiles. Mais aujourd'hui que le danger est à la porte de tout le monde, que la sécurité publique est en jeu, on cherche par tous les moyens à éviter une calamité. Le fleuve est actuellement près du niveau extraordinairement élevé qu'il atteignit en 1874 et il est présumable qu'il se maintiendra pendant quelque temps à cette hauteur, si toutefois la continuation de la crue dans l'Ouest ne le fait encore hausser ici.

De la *Sentinelle de Thibodaux* :

CREVASSE.—Samedi dernier, les eaux du Bayou avaient atteint une telle hauteur que tout le monde, sur les deux rives, étaient dans la plus grande anxiété. Dans la perspective d'un désastre imminent, les habitants riverains ont redoublé de vigilance, et malgré tout ce qu'ils ont pu faire pour éviter que cette masse d'eau se fraye un passage à travers les levées, une brèche se sont déclarées dimanche vers onze heures du matin, l'une sur la rive droite, à deux milles en bas de Thibodaux, et l'autre, sur la rive gauche, à huit milles plus bas. La première de ces brèches, située sur la ligne supérieure de l'habitation J. Lagarde, mesurait d'inondée l'habitation environ ainsi que le chemin de fer, MM. Gay et Pandely, ont immédiatement expédié sur les lieux les matériaux, et les gens des environs se sont assidûts mis à l'œuvre, et tout porte à croire, d'après les travaux déjà exécutés, que cette brèche sera bouchée ce soir. Quant à la seconde, située sur l'habitation Pittman, et dont l'ouverture dépasse, dit-on, soixante-quinze pieds, il est à présumer qu'on ne fera aucune tentative pour la boucher, à moins que l'eau qui en découle vienne gêner le chemin de fer. L'effet produit par ces deux crevasses a été très lamentable. Dans dix-huit heures, les eaux du Bayou, en face de Thibodaux, avaient baissé de deux pieds, et cette baisse a produit un grand soulagement dans l'appréhension des planteurs.

RÉCOLTE.—Maintenant que les eaux du Bayou sont à un niveau normal, les planteurs travaillent résolument au travaux des champs. Encore quelques jours d'un temps propice, le plus fort et le plus pressé des travaux agricoles sera terminé.

De l'*Observateur de St-Martinville* :

Le plant de cannes pousse admirablement, et la souche est plus belle qu'elle ne l'a été depuis des années dans la paroisse. Jamais promesse d'une riche moisson n'ont été plus fondées, et si la saison continue à être favorable, nous prédisons un succès complet à nos planteurs. Les travaux d'habitation sont très avancés, et dans beaucoup de cas droits, le maïs se montre déjà vert et robuste le long des rangs.

Nous avons eu des pluies torrentielles cette semaine et en moment où nous écrivons ces lignes, le ciel est couvert de gros nuages qui font présager de nouvelles ondées. Dieu merci, sont à peu près faites, et ces pluies gênent fort peu nos planteurs.

Le *Journal d'Ibérie*, du 11 mars :

Pour ne pas en perdre la louable habitude, disons :

Les nouvelles de l'inondation sont désespérantes. Le fleuve monte toujours. Le vent souffle parfois, le soleil est chaud, et la pluie est toujours presque cette saison.

La cause pousse.

—Hier soir, Gustin Carajou, natif de France, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tête.

—Jeunes et vieillards, dans votre sang d'un ennemi terrible, le Bitter Malakoff.

Réformes égoïstes et fallacieuses.

Les diverses réformes que M. Gambetta, ses amis et même ses successeurs, nous annoncent, ont un trait commun : elles sont conçues, ou rédigées, moins pour parfaire les droits des citoyens et pour améliorer la vie de la société que pour accroître la puissance du gouvernement et pour augmenter la force du parti qui règne ou qui va régner, au nom de la "vraie" République. Ces réformes ne renouvellent pas tant les principes qui régissent l'Etat que le personnel qui le sert. Elles ne touchent guère au fond même des institutions ; elles modifient plutôt l'appareil des fonctions ou le nombre des fonctionnaires. En un mot, ce n'est pas l'organisation intime de l'Etat, c'est surtout son organisation extérieure qu'on change.

Nous n'en voulons comme témoignage que deux ou trois exemples. Que sera-t-on par la réforme judiciaire qu'on prépare ? N'est-on appliquer telle ou telle des grandes maximes qu'on décompait jadis, au temps où l'on n'était encore qu'un parti d'opposition, un parti réduit à philosopher et occupé à déclamer ? Va-t-on régler par des conditions plus libérales l'arrestation préventive ? Va-t-on établir d'autres garanties de justice ? Va-t-on munir le justiciable de garanties plus sûres ou de ressources plus faciles ? Va-t-on établir au notre mode d'interrogatoire, de réquisitoire, etc., comme on le promettait autrefois ? Nullement. On ne s'agite qu'à diminuer les tribunaux ; on n'est soucieux que d'expédier des magistrats ; on travaille à élargir la compétence et à multiplier les pouvoirs des juges que l'on tiendra le plus fortement sous son empire et dont on pourra le plus aisément diriger les enquêtes ou inspirer les jugements, au gré du parti républicain.

De même pour la réforme municipale. On nous avait jadis étalé, dans certains programmes électoraux, mille promesses de décentralisation. On voulait affranchir la commune de telle ou telle tutelle qu'on déclarait tyrannique. On prétendait simplifier les rapports de la commune et de l'Etat, faciliter ceux de l'individu et de la commune. On jurait de faire à la commune une sorte de régime libre qui enseignerait aux citoyens toutes ces vertus viriles de l'initiative et de la responsabilité par lesquelles un peuple s'habitue à se gouverner lui-même. Beaux serments ! discours naïfs ! On nous propose une loi des maires. Or, quelle est, dans l'examen de cette loi, la grave inquiétude de nos législateurs ? C'est de savoir si, en attribuant l'élection des maires au conseil municipal, on aura plus ou moins de maires républicains, dans les chefs-lieux de canton ; car, selon que la statistique inscrite fournie par les préfets au ministre de l'intérieur autorise à compter tel ou tel chiffre en espérance, on est pour ou contre la réforme des 41 Etats.

Enfin, voici une réforme économique dont on se glorifie déjà comme d'un bienfait social : on veut que pour tous les chemins de fer, l'Etat commissionne les employés des compagnies. Est ce qu'on songe, en vérité, à soulager la peine de ces employés, à les salarier davantage, à les protéger contre des exigences violentes et des menaces capricieuses, à leur assurer un arbitrage équitable et à leur ménager des retraites suffisantes ? Autant d'allégations fallacieuses. Le dessein réel, c'est de créer au gouvernement une clientèle politique dont on connaît déjà par une certaine expérience, l'utilité électorale. Il y a plus de trente mille fonctionnaires plus ou moins ambulants à s'attacher ainsi et qui, une fois subordonnés à l'Etat, seront les agents de la République dans toutes les élections où le parti républicain aura besoin de leur propagande.

Ces réformes ne sont donc que des façons plus ou moins dissimulées d'accommoder les lois à l'intérêt de la République, pour le profit du parti républicain. Que ces réformes égoïstes soient pour ce parti des réformes efficaces, nous le voulons bien ; il en pourra profiter quelque temps ; elles lui permettront d'étendre et de fortifier encore son omnipotence. Mais il ne faut pas qu'il s'y trompe : ces réformes auront été salutaires ni à la nation ni à la société, parce qu'elles n'auront satisfait à aucun des profonds besoins que ressentent l'une et l'autre. Ce sera bientôt une déception nouvelle pour tous ceux à qui la République offrait jadis un si pompeux idéal de réformes surnaturelles. Et pas une réformettes ne sont bien imprévoyantes : tous ces instruments de domination qu'ils se forgent sont-ils sûrs que ce ne soient pas des moyens d'oppression qu'ils destinent, sans le savoir, au parti qui les vaincra tôt ou tard ?

(*Le Français*)

ACADEMIE DE MUSIQUE.—On ne sait pas trop comment il faut appeler la pièce qui a été représentée dimanche et hier soir à l'Académie, et qui est, cependant, annoncée sur l'affiche, sous le titre de : "Tourists in the Bellmans." Le comme étant un opéra comique. C'est ainsi bien une comédie burlesque et tout ce qu'on voudra. Mais l'essentiel est que la pièce soit amusante et, sous ce rapport, elle réunit tous les éléments de succès. Elle a causé un public une bonne soirée. L'Académie était foulée de monde hier soir, et il en sera ainsi toute la semaine.

THEATRE ST. CHARLES.—C'est Jos H. Adams qui fait le clown pantomime dans l'extravaganza toujours populaire de Humpty Dumpty. Cette farce a absorbé tous les autres de ce genre aux Etats-Unis et de fait elle les soulient ou les résume toutes. On ne peut analyser "Humpty Dumpty"; parce qu'on ne sait pas, à vrai dire, ce que c'est, mais on y trouve ce qui constituerait en d'autres pays, un divertissement extraordinaire, hors ligne, tant il est plaisant. Le gymnaste, l'acrobate, le pantomime, le danseur, se trouvent côte à côte pour faire des exercices de bras et de jambes tous plus surprenants les uns que les autres. On ne saurait passer un moment plus agréable qu'au Théâtre St Charles où jamais le fameux Humpty Dumpty n'a été représenté avec autant de mouvement et d'ensemble que dans la semaine, matinées et soirées.

GRAND OPERA HOUSE.—Le grand acteur a représenté hier soir "Virginius" comme jamais encore le rôle n'avait été produit jusqu'ici. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le talent extraordinaire de John McCullough pour y faire croire. Ce talent est connu de toute l'Amérique et de toute l'Angleterre et nous ne pourrions rien ajouter à sa réputation. McCullough jouera ce soir "Othello" et demain le Gladiateur,

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 25 février.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Werlein qu'ils trouveront à une place très intéressante du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquise une réputation des plus étendues par la parfaite loyauté dans ses relations d'affaire avec le public, par le choix de pianos qu'elle vend, et surtout, par les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. Connu depuis soixante ans, il peut se passer d'éloges. Le piano Mathushek, en second lieu, depuis douze ans, jouit d'une vogue telle qu'il a presque éclipsé le piano importé. Il ne cesse pour le son, le toucher, le travail, le fini, d'être un excellent marché. M. Werlein vend aussi le piano Haines dont on sert Paris dans son chic salon où on voyage. Les prix de la maison Haines sont d'une excellence et aux conditions si faciles, que personne ne doit se priver du plaisir de posséder un piano.

—Pour le foie, rien n'égale le Bitter Malakoff

Le Kephalène est un remède et rapide contre la céphalgie, fait les maux de tête. Jamais Wenger.

Avis important. Quelque mode d'emploi. Nous distribuons avec le calendrier des intéressés que toutes les personnes qui qui rend la vaccination obligatoire pour les nouveaux échigrants chinois. Il est allégué: 1. que cette ordonnance se trouve en conflit direct avec les articles V et VI du traité conclu avec le gouvernement de Pékin, de même qu'avec le quatorzième amendement de la Constitution des Etats-Unis et enfin avec le pinetat sur les droits civils, prohibant toute législation établissant contre une classe quelconque ; 2. cette intervention du Board of Health dans les affaires du commerce maritime est arbitraire, le Congrès seul ayant le pouvoir d'imposer un règlement en pareil cas ; 3. que cette ordonnance n'est conforme à aucun statut de l'Etat de Californie ; qu'elle donne à l'officier de la Quarantaine un pouvoir non autorisé par la loi, et qu'enfin on n'est pas une mesure de protection pour la santé publique.

Nouvelles Télégraphiques.

La proclamation du roi de Serbie.

Londres, 9 mars.—Dans la proclamation qu'il a adressée au sujet de l'élévation de la principauté de Serbie au rang de royaume, Milan Ier dit que l'édifice politique fondé en 1832 a été également consacré. Il exprime sa gratitude aux puissances européennes qui ont témoigné de la sympathie aux Serbes ; il dit en terminant que "l'accomplissement national est maintenant assuré." Il espère que les propositions seront acceptées sont adjacentes de la Serbie. Je me réserve le droit de conférer les pouvoirs. Pour plus de détails, s'adresser ci-dessus.

P. A. BERTRAND,
Coin Décatur et Quartier.

14 mars—6f

MAISON
D. H. HOLMES
166 Canal et 15 Bourbon.

Grand échaffaudage de marchandises de saison,

A des prix qui défient toutes concurrences.

Grenadine noire, dessin demelle Espagnole, Grenadine à bandes moirées, Grenadine à pois, satin, Tarlatane pour robes de bal, Voiles de religieuses en toutes nuances,

— Assortiment le plus varié en —

Gaze, Crêpon, Ruches-fil, Oxford, Foulardine, Dentelle nouvelles toutes couleurs, pour garnitures, Gants, Eventails, Rubans, Parfumeries

D. H. HOLMES.

12mars—

Compagnie ancienne et sûre de Parfumeurs de
ROBINSON,
ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule Importateur et marchand de tout genre de pantomimes, gymnastics et tantalisions de personnes. Les cabines de argent de Robinson sont une spécialité de l'heure.

Elle continuera passé dans toutes les parties du pays. Elle est une spécialité des travaux de ce genre.

On demande le jour même de leur livraison.

JAMES M ROBINSON, directeur.
Bureau et magasins, 346 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, La. 12mars 1an

REMÈDE INFAILLIBLE
POUR
L'Incarnation des ongles de pieds.

"THE ONYXIS CURE."

Cette préparation, employée avec le plus grand succès par quelques-uns des principaux médecins, est maintenant offerte au public comme le seul remède pour ce mal douloureux. Jusqu'à présent on est resté impuissant pour le traitement de cette affection, et ceux qui souffrent de ce mal n'ont pas besoin de se faire opérer. Ils n'ont qu'à employer "Onyxis Cure" et ils seront guéris en fort peu de temps.

On appelle l'attention sur les certificats suivants :

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.

Cette pendant "Onyxis Cure" dont je recommande l'emploi à toutes les personnes souffrant dans la cure de l'ongle incarné. — Sincère et robelle à l'heure des autres remèdes.

P. A. LAMBERT, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.

Je certifie que j'ai eu occasion d'employer le pendre connue sous le nom de "Onyxis Cure" pour des personnes qui souffraient d'ongles incarnés, et que j'ai été très satisfait des résultats que j'ai obtenus. Je recommande donc avec plaisir l'usage en question.

D. B. MOREY,
Docteur en Médecine et Chirurgie.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1882.

Avis est par le présent donné que je recevrai à partir de ce jour, jusqu'à mardi 21 mars, 7 heures précises du soir, des propositions pour la vente de certainement et des débits de cercueils, garnitures, fraîche, etc., dans les différents locaux d'enterrement de la ville, et pour les frais de Pauvres Gratuits, pour l'Association de Bienfaisance des Fils de la Nouvelle-Orléans, pour les Sœurs de Charité. Les propositions seront acceptées sont adjacentes de la ville. Je me réserve le droit de conférer les pouvoirs. Pour plus de détails, s'adresser ci-dessus.

P. A. BERTRAND,
Coin Décatur et Quartier.

14 mars—6f

Nouvelle-Orléans, 10 février 1882.

J'ai grand plaisir à recommander la pendre "Onyxis Cure," pour les ongles incarnés, ayant eu l'occasion de m'en servir avec les meilleurs résultats pour des personnes qui souffraient de ce mal douloureux.

M. MAHEAU, pharmacien.
Coin Bourbon et Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 22 février 1882.

Je certifie que la pendre présentée à M. publie sous le nom de "Onyxis Cure" a été employée avec succès par les cas d'ongles incarnés.

P. MARTINEZ, pharmacien.
Coin Burgundy et Urquhart.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.

Je me fais un plaisir de recommander l'emploi de "Onyxis Cure" à toutes les personnes qui souffrent d'ongles incarnés, ayant été guéri par quelques applications de cette pendre.

JOS. CUVELLIER, notaire.
24 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1882.

Je certifie que quelques applications de "Onyxis Cure" m'ont complètement guéri d'un ongle incarné dans les chairs.

HENRY HENOU,
No 144 rue Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1882.

Je recommande avec plaisir à toutes les personnes qui souffrent d'ongles incarnés l'emploi de "Onyxis Cure", ayant moi-même été guéri par quelques applications de cette pendre.

C. V. SUTT,
Secrétaire de la Compagnie des Sapeurs Marseillaise des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.

Je certifie que j'ai été guéri d'un ongle de pied incarné par l'usage de la pendre "Onyxis Cure", et je la recommande au public.

J. W. HENDRICKS,
Secrétaire de la Compagnie des Sapeurs de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.

Je certifie que j'ai employé la pendre "Onyxis Cure" et que j'en ai obtenu un soulagement dans les chairs. Je recommande donc l'emploi de cette pendre aux personnes qui souffrent de même mal.

CHAS. H. SCHMIDT, avocat.
No 66 rue de la Course.

ET BEAUCOUP D'AUTRES.

A vendre chez les principaux Pharmaciens. Prix $1.00.

Une boîte suffit, généralement, pour effectuer une cure.

Dépôt chez P. L. CUSACHS,
PHARMACIEN,
Coin Canal et Carondelet, N. O., La.

Le fameux colonel Gaston.

Paris, 9 mars.—Des trois individus arrêtés ces jours derniers à Bruxelles, sous l'inculpation de complicités dans le vol commis à la poste de Hatton Garden, l'un est, croit-on, le prétendu colonel américain Gaston qui a volé récemment à Paris pour 240,000 francs de bijoux chez un joaillier.

Les finances de la langue française.

Mlle Berthe a deux prétendants : André, qui n'est ni beau, ni jeune, mais qui est riche ; et Paul qui est charmant, mais qui n'a pas le sou.

—Lequel des deux aimes-tu le mieux ? lui demande une de ses amies.

—Ah ! répond Berthe, "j'aime mieux Paul.... mais je "préfère" monsieur André!

Décédé, lundi, le 13 mars 1882, à 4 heures P. M., ANTOINE CYPRIEN TRÉMOULET, natif de la Nlle Orléans, âgé de 73 ans. Les amis et connaissances des familles Trémoulet et Cenard, de ses fils Bernard, Henry et J. C. Trémoulet et de son gendre Arthur Blache, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures, de sa dernière résidence, rue de l'Esplanade No 66.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre, à la mémoire de feue Dame MARGUERITE SAUX, sera célébré à l'église Ste-Rose de Lima, MERCREDI PROCHAIN, 9 heures du matin. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de ses époux, Jacques Saux.

12 mars—3f

Bureau de la compagnie du "New Orléans City Railroad" 166 Canal — Nlle-Orléans, 13 mars, 1882. — A partir du 1er avril prochain, cette compagnie émettra des billets mensuels pour WEEKEND, aller et retour, à des prix réduits

RICH F. HARRISON,
Secrétaire.

12mars—21f